

Compte rendu des coprésidents  
Réunion du Sous-comité du Programme de valorisation à grande échelle des énergies  
renouvelables dans les pays à faible revenu

13 mai 2015  
Washington (États-Unis)

Coprésidents

M. Erastus Wahome, Kenya  
M. Jacob Waslander, Pays-Bas

**POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA REUNION**

1. La réunion du Sous-comité du SREP est ouverte par les coprésidents du Sous-comité, M. Erastus Wahome et M. Jacob Waslander.

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Le Sous-comité du SREP adopte l'ordre du jour provisoire présenté dans le document SREP/SC.13/1.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU SREP**

3. Ayant examiné le document SREP/SC.13/3 intitulé *Rapport d'activité semestriel du SREP*, le Sous-comité du SREP prend note de l'évolution des activités menées par le SREP, en particulier dans les nouveaux pays pilotes.

4. Tout en reconnaissant les difficultés occasionnées par des événements imprévus survenus dans de nombreux pays pilotes, le Sous-comité s'inquiète de la lenteur des progrès et des retards dans la préparation et la mise en œuvre des plans d'investissement, des programmes et des projets du SREP, et prie instamment les BMD de collaborer étroitement avec les gouvernements et les autres parties prenantes dans les pays pilotes du SREP pour accélérer les efforts à cet égard.

5. Le Sous-comité note avec satisfaction le soutien apporté par les Pays-Bas en organisant la réunion des pays pilotes du SREP et se félicite des échanges productifs et du partage d'expériences et d'enseignements entre les pays pilotes, les BMD et le secrétariat du Fonds vert pour le climat durant cette rencontre.

6. Le Sous-comité encourage la poursuite de la collaboration entre les pays pilotes du SREP, les BMD, le Fonds vert et l'Unité administrative des CIF en vue de l'élaboration de plans d'investissement du SREP compatibles avec les futurs critères d'investissement du Fonds vert.

7. Le Sous-comité se félicite de la collaboration entre l'Unité administrative des CIF d'une part, et l'ESMAP et d'autres institutions d'autre part, et demande à l'Unité administrative des CIF de poursuivre et de renforcer ses efforts afin de créer et de diffuser des produits de promotion du savoir dans l'intérêt des pays pilotes du SREP.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU SREP POUR LE GHANA**

8. Le Sous-comité du SREP, ayant examiné le document SREP/SC.13/4 intitulé *Plan d'investissement du SREP pour le Ghana*,

- a) approuve le plan d'investissement en tant que cadre pour la poursuite de l'élaboration des projets et programmes envisagés et prend note de la requête de financement d'un montant de 40 millions de dollars au titre du SREP — 30 millions de dollars à titre de don et 10 millions de dollars de financement hors don. Le Sous-comité demande au

gouvernement ghanéen, dans la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, de tenir compte des observations formulées durant la réunion et de toutes autres observations soumises par écrit par les membres du Sous-comité avant le 29 mai 2015, et de répondre par écrit aux questions soulevées pendant la réunion et aux observations écrites transmises auparavant et ultérieurement ;

- b) confirme à nouveau sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, selon laquelle tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et les financements sont approuvés sur la base de la qualité des plans d'investissement et des projets proposés.
- c) approuve un financement total du SREP de 1 510 300 dollars à titre de don pour la préparation des projets suivants, qui seront élaborés dans le cadre du plan d'investissement :
  - i. 899 800 dollars pour le projet intitulé *Mini-réseaux d'énergie renouvelable et systèmes autonomes* (BAD) ;
  - ii. 610 500 dollars pour le projet intitulé *Solaire photovoltaïque à comptage net pour les PME et l'éclairage* (BAD) ;
- d) prend note du budget prévisionnel de 400 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Mini-réseaux d'énergie renouvelable et systèmes autonomes* (BAD) et approuve une première tranche de 200 000 dollars pour le financement desdits services ;
- e) prend note du budget prévisionnel de 400 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Solaire photovoltaïque à comptage net pour les PME et l'éclairage* (BAD) et approuve une première tranche de 200 000 dollars pour le financement desdits services ;
- f) prend également note du budget prévisionnel de 450 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Production d'énergie solaire photovoltaïque/éolienne à grande échelle* (IFC).

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU SREP POUR HAÏTI**

- 9. Le Sous-comité du SREP, ayant examiné le document SREP/SC.13/5 intitulé *Plan d'investissement du SREP pour Haïti*,
  - a) approuve le plan d'investissement en tant que cadre pour la poursuite de l'élaboration des projets et programmes envisagés et prend note de la requête de financement d'un montant de 30 millions de dollars au titre du SREP — pas plus de 23 millions de dollars à titre de don et pas moins de 7 millions de dollars de financement hors don. Le Sous-comité demande au gouvernement haïtien, dans la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, de tenir compte des observations formulées durant la réunion et de

toutes autres observations soumises par écrit par les membres du Sous-comité avant le 29 mai 2015, et de répondre par écrit aux questions soulevées pendant la réunion et aux observations transmises ultérieurement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

- b) confirme à nouveau sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, selon laquelle tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et les financements sont approuvés sur la base de la qualité des plans d'investissement et des projets proposés.
- c) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Énergies renouvelables pour la zone métropolitaine* (BIRD) et approuve une première tranche de 128 000 dollars pour le financement desdits services ;
- d) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Accès pour tous aux énergies renouvelables* (BIRD) et approuve une première tranche de 128 000 dollars pour le financement desdits services ;
- e) prend également note du budget prévisionnel de 440 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Services de fourniture d'électricité hors réseau à des fins sociales, de production et pour les ménages* (IFC).

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR.      PLAN D'INVESTISSEMENT DU SREP POUR LE NICARAGUA**

10. Le Sous-comité du SREP, ayant examiné le document SREP/SC.13/6 intitulé *Plan d'investissement du SREP pour le Nicaragua*,

- a) approuve le plan d'investissement en tant que cadre pour la poursuite de l'élaboration des projets et programmes envisagés et prend note de la requête de financement d'un montant de 30 millions de dollars au titre du SREP – 16,5 millions de dollars à titre de don et 13,5 millions de dollars de financement hors don. Le Sous-comité demande au gouvernement nicaraguayen, dans la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, de tenir compte des observations formulées durant la réunion et de toutes autres observations soumises par écrit par les membres du Sous-comité avant le 29 mai 2015, et de répondre par écrit aux questions soulevées pendant la réunion et aux observations transmises ultérieurement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;
- b) confirme à nouveau sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, selon laquelle tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et les financements sont approuvés sur la base de la qualité des plans d'investissement et des projets proposés.

- c) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Projet de valorisation de l'énergie géothermique et de développement intégral des zones rurales* (BID) et approuve une première tranche de 214 000 dollars pour le financement desdits services ; et
- d) prend également note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services fournis par les BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Valorisation de l'énergie géothermique* (BIRD) et approuve une première tranche de 128 000 dollars pour le financement desdits services.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR.            MECANISME DU SCF POUR LE SECTEUR PRIVE**

11. La réunion conjointe a examiné le document SCF/TFC.11/3 intitulé *Proposal for Strategic Climate Fund Private Sector Facility* et a encouragé le Sous-comité du SREP à étudier le champ d'application, les objectifs et les critères d'admissibilité régissant l'utilisation des ressources allouées au secteur privé afin d'améliorer son fonctionnement et d'optimiser les opportunités de financement des projets du secteur privé.

12. Tenant compte des enseignements tirés des deux précédents cycles de financement dédiés au secteur privé, et en particulier du faible nombre d'idées de projet ayant été développées et approuvées jusqu'à présent, et nonobstant toute décision ultérieure concernant les programmes du secteur privé financés par le SCF et les CIF, le Sous-comité invite les BMD à soumettre dès que possible des idées de projet présentant de fortes chances d'être approuvées au titre des ressources mises en réserve.

13. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, de procéder à une analyse approfondie et de lui proposer des mesures visant à renforcer la mobilisation du secteur privé à l'avenir, en vue d'une décision par courrier, en prenant en compte les discussions qui ont eu lieu durant la réunion et toutes les observations soumises avant le 29 mai 2015.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR.            QUESTIONS DIVERSES**

14. Aucun autre point de décision n'est soulevé par le Sous-comité.

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR.            CLOTURE DE LA REUNION**

15. La réunion est close le mercredi 13 mai 2015.